

La courtilière : encore un ravageur ?...

Jérôme Lambion

Des producteurs bio de Corrèze nous ont fait part d'assez gros dégâts de courtilière dans leurs cultures maraîchères. Il nous a donc paru intéressant de faire le point sur la biologie de cet insecte mal connu.

Longtemps surnommée la "terreur des jardiniers", la courtilière a fait l'objet d'une lutte féroce à tel point qu'elle est devenue rare dans certaines régions où elle est parfois classée en liste rouge régionale des espèces menacées. Ainsi, en Normandie, Midi-Pyrénées, Bretagne, Champagne-Ardennes, Corse, Maine et Loire..., cet insecte est considéré comme rare tandis qu'en Vendée, Loire Atlantique, Charente et Corrèze, les populations semblent peu menacées.

Faisons un peu mieux connaissance avec cet insecte discret. La courtilière, appelée aussi taupe-grillon (*Gryllotalpa gryllotalpa* en latin), fait partie de l'ordre des Orthoptères (comme les criquets et les sauterelles).

Cet insecte vit dans le sol à tous les stades et préfère les sols meubles, frais et riches en humus. Il creuse des galeries jusqu'à 1 mètre de profondeur mais c'est lors de ses déplacements juste sous la surface du sol qu'il provoque des dégâts : sur son passage, il peut bouleverser les semis et sectionner les racines, les tubercules et les bulbes. Il se nourrit principalement de vers de terre et de larves d'insectes souterrains (taupins, hannetons...), mais malheureusement aussi de racines de plantes légumières, ornementales et de diverses graminées (endommageant alors les sacro-saints terrains de golf et de football).

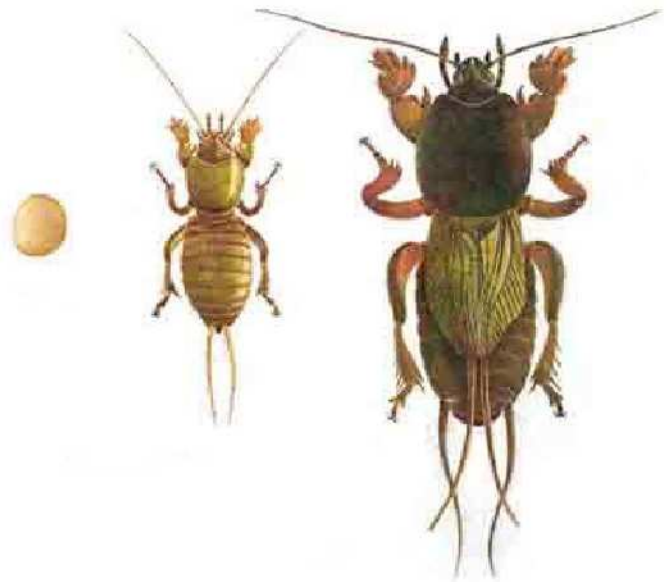
Les adultes, bruns, mesurent environ 5 cm et se caractérisent par leurs puissantes mandibules et leurs robustes pattes fouisseuses ressemblant à celles d'une taupe (cf. illustration).

On l'a dit, la courtilière est localement devenue rare. Nous vous suggérons donc de vous renseigner sur sa fréquence avant de lui déclarer la guerre : peut-être pouvez-vous cohabiter...

Si les dégâts sont vraiment trop importants, voici alors quelques techniques permettant de limiter les populations, pour de petites surfaces :

- à partir de mai, enterrer des boîtes de conserve placées verticalement au ras du sol (percées de petits trous au fond pour éviter que l'eau ne s'y accumule) : les adultes seront piégés. Ne pas mettre de l'eau dans ces pièges, les auxiliaires (les carabes notamment) s'y noieraient.

- pendant la période de reproduction (juin), les adultes sortent ; il est alors possible de les piéger le soir en les attirant avec de la lumière.
- après les périodes de reproduction (fin juin), faire un labour (au moins 30 cm de profondeur). Celui-ci remontera en surface œufs et jeunes larves, entraînant leur mort.
- fin septembre (avant l'hibernation), creuser des trous ou des sillons, y placer du fumier recouvert d'une couche de terre. Les adultes viendront s'y abriter. Les retourner en plein hiver exposera les adultes au froid et les tuera.
- il existe une lutte directe possible avec le nématode *Steinernema carpocapsae* qui agit aussi sur les noctuelles terricoles (différents produits vendus par les fournisseurs de lutte biologique : Biobest, Biotop, Koppert ...). L'application se fait de mars à juin quand la température du sol dépasse 11°C. L'efficacité est cependant variable et le coût assez élevé. Cette méthode est améliorée par un arrosage copieux après le traitement : le lessivage entraîne plus profondément dans le sol les nématodes.



œuf, larve et adulte de courtilière